

ARRÊTÉ

N° : 2025-05

Exécutoire le : 0 4 FEV. 2025

Publié / Notifié le : 0 4 FEV. 2025

Visé le : 0 4 FEV. 2025

TOURISME

Arrêté portant désignation en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal de Madame Roxanne Carre, Directrice Générale du Casino Poker Bowl, en remplacement de Monsieur Robert BURDET

Le Président,

- VU le code du tourisme,
- VU les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal, approuvés par délibération du conseil communautaire du 12 janvier 2017 et modifiés par délibération du 13 novembre 2019, 21 septembre 2021 et 21 février 2023,
- VU l'arrêté n°61-2020 du 30 juillet 2020 portant nomination des membres socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal,
- VU l'arrêté n°2024-30 en date du 16 juillet 2024 portant désignation en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal de Monsieur Robert BURDET, Président de la société du Casino Grand Cercle, en remplacement de Monsieur Christophe GUERIN,
- Vu la démission de Monsieur Robert BURDET du comité de direction de l'OTI, en date du 30 janvier 2025,

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Robert BURDET au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal, ce dernier occupant les fonctions de membre titulaire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : NOMINATION DE MADAME ROXANNE CARRE

Madame Roxanne CARRE, Directrice Générale du Casino Poker Bowl, est nommée membre titulaire du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal au titre des membres socio-professionnels, pour la durée du mandat communautaire, en remplacement de Monsieur Robert BURDET.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Mme Roxanne CARRE.

Cet arrêté sera exécutoire dès sa publication et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 4 février 2025

Le Président,
Renau**B**ERETTI





**CASINO
GRAND CERCLE**
AIX-LES-BAINS

GRAND LAC

1500 Boulevard Lepic

73100 AIX LES BAINS

Le 30 Janvier 2025

Monsieur le Président,

Par la présente je vous donne ma démission de membre du Comité de Direction de l'Agence de Tourisme Aix Riviera des Alpes.

Madame Roxane Carre Directrice Générale du Poker Bowl représentera les Sociétés du Casino Grand Cercle et de la SAS Nouveau Casino.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Robert Burdet

Président

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté 2025-05 portant désignation en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal de Madame Roxanne Carre, Directrice Générale du Casino Poker Bowl, en remplacement de Monsieur Robert BURDET

Date de transmission de l'acte : 04/02/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 04/02/2025

Numéro de l'acte : ar677 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250204-ar677-AI

Date de décision : 04/02/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)